



Union Nationale des Etudiants de France

(membre fondateur de l'Union Internationale des Etudiants)

fondée à Lille
le 4 mai 1907

reconnue
d'utilité publique
le 16 mai 1929

membre fondateur
de l'U.I.E.
1946

charte de
Grenoble 1946
naissance du
syndicalisme étudiant

fondatrice
de la MNEF - 1948

59^{ème} congrès :
Paris 1971
renouveau du
syndicalisme étudiant

3402 XA/FS
Paris, le 25 Mai 1988

Au Bureau de l'AGEG-UNEF

Le Congrès de l'AGE de Grenoble a eu lieu Samedi 21 Mai. 33 personnes étaient présentes soit près de 2/3 du total des adhérents de l'AGE.

Au terme d'une année difficile pour le syndicat à Grenoble, qui a vu son influence chuter très nettement lors des élections universitaires au profit de l'UNEF-ID qui devient l'organisation largement majoritaire sur l'Université, on était en droit de s'attendre à une discussion approfondie sur le bilan de l'activité de l'AGEG-UNEF, de manière à déterminer des objectifs propres au développement du syndicat dans toutes les Universités grenobloises.

Au contraire, j'ai assisté à une parodie de Congrès d'AGE pour lequel un document préparatoire bourré de calomnies à l'égard de l'Union Nationale, avait été envoyé à chaque adhérent.

Durant ce Congrès, aucun rapport d'activité n'a été présenté aux délégués, ni aucun rapport financier alors que l'ampleur des services gérés par l'AGE de Grenoble nécessitait de faire un état précis des comptes.

Le rapport introductif présenté par Thierry LIOTARD, président d'AGE sortant, a complètement occulté les projets néfastes en préparation pour l'Université.

Ainsi, ce rapport n'a pas consacré un mot aux Collèges universitaires ni aux projets européens qui se mettent pourtant en place à Grenoble comme ailleurs.

En dehors de cette présentation de la situation à l'Université, très en-dessous de la réalité, le rapport abordait deux autres points: l'un sur les étudiants, l'autre sur le syndicat qui ont fait apparaître dans la discussion deux conceptions diamétralement opposées du syndicalisme à la fac.

L'une soutenue par le Bureau sortant est illustrée par la phrase suivante du rapport introductif: "N'exigeons pas une mobilisation permanente ni un élargissement systématique des revendications vers une critique globale du système universitaire". Elle a été défendue par une partie de l'AGE qui réduit le syndicat au rôle de diffusion de l'information à l'état brut (de projets de loi ...) en se souciant d'abord de ne pas brusquer les étudiants avec nos revendications et notre analyse. L'autre partie de l'AGE mettait, elle, l'accent sur la nécessité de développer les luttes fac par fac, au cas par cas, pour permettre aux étudiants de se défendre et de se mobiliser face aux projets les plus néfastes qui guettent l'Université. Le rapport introductif aborde ensuite deux questions essentielles:

.../...

UNEF

52, rue E. Pailleron
75013 PARIS

42.45.84.84

Minitel 36.15 UNEF

1- "Pouvons-nous, actuellement, trouver dans l'UNEF le soutien et les moyens nécessaires pour maintenir le cap d'une AGEG tournée vers l'extérieur, ancrée dans la réalité étudiante et accroissant son efficacité ?"

2- "Quelles solutions trouver pour consolider notre influence et apparaître aux yeux des étudiants comme un outil efficace pour le bon déroulement de leurs études ?"

Aucune réponse n'a été apportée à ces deux questions.

Sur la place de l'AGEG-UNEF dans l'Union Nationale, le Bureau sortant a renouvelé ses critiques les plus vives à l'égard du Collectif National auquel il ne veut plus participer, sous prétexte d'avoir été déçu il y a plus d'un an du déroulement de certaines réunions nationales. Face à cette situation intenable qui a conduit à ce que l'AGE de Grenoble ne participe à aucune réunion nationale depuis le 72^e Congrès de l'UNEF ni, à aucun stage (le Bureau sortant se permettant même d'émettre des critiques sur le contenu du dernier stage national des directions d'AGE sans y avoir participé), j'ai donc, en tant que président de l'UNEF, demandé à l'AGE de choisir entre le respect des règles de fonctionnement démocratique de l'UNEF, qui nécessite la participation de l'AGEG-UNEF à tous les niveaux de la vie de l'Union Nationale, en particulier de son président d'AGE et de son secrétaire à l'orga- aux Collectifs Nationaux ou, l'isolement complet de l'AGE qui signifie, de fait, la création d'une organisation indépendante à Grenoble.

En répondant à cette question, le Bureau sortant a manifesté sa volonté de voir l'AGEG rester dans l'Union Nationale tout en maintenant son refus de participer aux Collectifs Nationaux. Il s'est alors opéré un clivage dans l'AGE entre les partisans de cette position et ceux qui demandèrent que l'AGEG-UNEF reprenne l'habitude de participer à toutes les instances de l'Union Nationale.

Quant à la question des solutions pour la remontée de l'influence de l'AGEG-UNEF, aucune réponse n'a été apportée dans la mesure où, les solutions miracles n'existant pas en matière d'élections, le Congrès d'AGE n'a pas permis de dégager d'objectifs clairs et offensifs qui auraient été susceptibles d'envisager une progression du syndicat pour l'an prochain.

Ceci est dû à l'insuffisance des débats du Congrès d'AGE, systématiquement limités sous prétexte de tenir le lourd programme prévu sur une seule journée.

Résultat: tous les débats ont été escamotés, que ce soit celui sur le rapport introductif ou ceux qui devaient avoir lieu suite aux rapports des commissions qui avaient pourtant traité à des sujets aussi décisifs que l'Aide Sociale, les chaînes d'inscription, la vie de l'UNEF, les élus, l'information et les services.

Concernant la vie de l'UNEF, il apparaît que de très gros problèmes de démocratie se sont posés durant l'année: comme la non diffusion du Campus National aux adhérents, l'absence de Collectif de ville depuis le mois de Janvier 88, la non diffusion du projet de résolution du 72^e Congrès national aux adhérents, pour ne retenir que ces exemples. C'est l'ampleur de ces problèmes de fonctionnement nuisibles au développement du syndicat ainsi que le refus obstiné du Bureau sortant à participer à la vie de l'Union Nationale qui a conduit Nicolas BRIAND responsable de l'association de Grenoble 2, à proposer de changer de direction d'AGE.

Il motive sa candidature par sa volonté d'améliorer très vite le fonctionnement de l'AGEG-UNEF et de voir celle-ci reprendre la place qui lui revient dans l'Union Nationale.

3 personnes se joignirent à lui sur les mêmes critères pour proposer

l'élection d'un nouveau Bureau composé comme suit:

Nicolas BRIAND président d'AGE
Mathilde LOSE secrétaire à l'orga.
Didier NACACHE trésorier
Patrice ZANONI responsable aux luttes
Natacha BREFFORT responsable à l'Aide Sociale

Le Bureau sortant propose le Bureau suivant:

Thierry LIOTARD président
Tania SINDIRIAN secrétaire à l'orga.
Didier NACACHE trésorier
Antoine RONCHIN responsable à l'information
Philippe GARNIER responsable d'Archi.
Raymond KLEIN responsable de l' U1

c'est à dire le Bureau sortant moins une personne.

Le Congrès d'AGE a décidé de procéder à un vote uninominal à bulletin secret avec panachage possible.

Un climat très malsain s'est alors instauré du fait de la pression exercée par le Bureau sortant pour hâter les derniers débats au point de supprimer le rapport financier et de distribuer les bulletins de vote avant même que l'ensemble des candidats n'ait eu le temps d'expliquer leur candidature.

Manifestement, certains étaient venus uniquement pour réélire, quoi qu'il arrive, le Bureau sortant.

C'est navrant pour la démocratie et ça ne rendra sûrement pas service à l'AGEG-UNEF.

Résultat du vote:

-sont élus: Thierry LIOTARD président (20 voix)
Tania SINDIRIAN secrétaire à l'orga. (20 voix)
Didier NACACHE trésorier (31 voix)
Raymond KLEIN (20 voix)
Antoine RONCHIN (28 voix)
Philippe GARNIER (20 voix)
Natacha BREFFORT (19 voix)

-ont obtenu: Nicolas BRIAND (12 voix)
Mathilde LOSE (12 voix)
Patrice ZANONI (13 voix)
Jérôme PAILLARD (7 voix)(ne se présentait pas)

L'AGE de Grenoble se retrouve ainsi pratiquement divisée en deux (sans compter le 1/3 d'adhérents absents) après l'élection, dans des conditions aberrantes, d'un Bureau hostile à ce que l'AGEG-UNEF prenne majoritairement toute sa place dans l'Union Nationale.

Je ne peux, en tant que Président de l'UNEF, me satisfaire de cette situation d'autant que bien des questions posées dans le Congrès d'AGE n'ont pas été résolues. C'est pourquoi, je demande, au nom du Bureau National de l'UNEF, la convocation rapide d'une Assemblée Générale des adhérents de l'AGEG-UNEF pour permettre une large expression des adhérents sur toutes les questions volontairement escamotées dans le Congrès d'AGE: comme celle de la place de l'AGE dans l'Union Nationale, celle des élections universitaires, le bilan de l'activité de l'AGEG ainsi que le Bilan financier de l'AGEG et du CAEG. Cette Assemblée réexaminera, si elle le souhaite, dans des conditions plus sereines, la question de la composition du Bureau dans le but de parvenir à une proposition plus unifiante que celle qui a été adoptée le 21 Mai.

Xavier AKNINE
Président de l'UNEF

NB: Cette lettre est adressée au Bureau de l'AGEG-UNEF. Elle sera transmise à chaque membre du Bureau National.